



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 02 avril 2026

Le 02 avril 2026 à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, M. Philippe BOULAY, M. Patrick CHATENIER, M. Alexandre COUQUET, Mme Carole COUSIN, M. Eric COUSIN, M. Bruno FABIA BELTRAN, M. Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, M. Florent MARMAGNE, M. Benoît MOREL, M. Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER, M. Laurent PETIT, M. Nicolas PETRAULT, M. Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE, Mme Blandine WERLING-FLEURY.

DATE DE LA CONVOCATION
27 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE
27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 23
Présents : 23

Était absent représenté :
NEANT.

Était excusé :
NEANT.

Était absent :
NEANT.

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DEL n°041 032 033 / 2026 – 5.3 :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Désignation des représentants auprès de la Conférence de l'Entente du Relais Petite Enfance (RPE)

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-8,
Vu l'installation du nouveau Conseil Municipal de Chailles intervenue le 20 mars 2026 suite aux résultats du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2026,
Vu la délibération n°041 032 063 / 2025 – 8.1 du 15/12/2025 portant « convention constitutive d'une entente intercommunale pour la gestion d'un service commun de Relais Petite Enfance (RPE) – Période 2026 à 2029 »,
Vu le rapport présenté,

Considérant qu'il est nécessaire, suite au renouvellement du conseil municipal de Chailles, de désigner de nouveaux délégués auprès des organismes dont la Ville est membre,
Considérant la nécessité de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès de la Conférence de l'Entente du Relais Petite Enfance (RPE),
Considérant qu'il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame ou qu'il s'agit de procéder à une nomination ou présentation,

7505 JVA 0 11

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le **09 AVR. 2026**

ID : 041-214100323-20260402-041032033_2026-DE

Considérant que le Maire a procédé à l'enregistrement des candidatures des représentants auprès de la Conférence de l'Entente du Relais Petite Enfance (RPE) ainsi qu'il suit :

- M. Olivier NUFFER, délégué titulaire
- Mme Vanessa MAHEU, déléguée suppléante

et invité chaque conseiller à voter à bulletin secret.

A l'issue du premier tour, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 23 |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 00 |
| - Suffrages exprimés : | 23 |
| - Majorité absolue : | 12 |

M. Olivier NUFFER, délégué titulaire et Mme Vanessa MAHEU, déléguée suppléante, obtiennent 23 voix.

Ont été élus :

M. Olivier NUFFER, délégué titulaire et Mme Vanessa MAHEU, déléguée suppléante, auprès de la Conférence de l'Entente du Relais Petite Enfance (RPE).

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 03 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE